

2013/5576 - Attribution complémentaire de subventions au titre du plan local pour l'insertion et l'emploi et du volet emploi-insertion du contrat urbain de cohésion sociale de Lyon (Direction du Développement Territorial) (BMO du 17/06/2013, p. 1352)

Rapporteur : Mme CONDEMINÉ Anne-Sophie

Mme CONDEMINÉ Anne-Sophie, rapporteur : Merci Monsieur le Maire, chers Collègues, il s'agit aujourd'hui d'adopter la programmation complémentaire d'actions du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi 2013.

Je vous rappelle que cette programmation a été approuvée lors du Conseil municipal du 13 mai dernier et que malheureusement l'instruction des six subventions qui sont présentées dans ce dossier n'avait pas été achevée et validée. C'est pourquoi il a reçu l'avis favorable de la Commission.

Je voudrais juste peut-être rappeler trois chiffres : ce sont 60 structures d'insertion qui sont financées dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion ; ce sont 2.500 personnes qui sont accueillies et qui bénéficient d'un parcours d'insertion professionnel individualisé, avec un taux de sortie positive de 43 %, qui est supérieur au taux de la moyenne en France. Voilà, Monsieur le Maire.

Mme BALAS Laurence : Monsieur le Maire, chers Collègues, à l'occasion de l'attribution de subventions complémentaires au titre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et du volet emploi-insertion du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), je souhaitais saluer le travail effectué par les associations et les personnels engagés au sein du PLIE, comme de la Maison de l'Emploi et de la Formation (MDEF) dans la lutte contre le chômage et pour l'insertion dans un contexte économique toujours très dégradé.

Deux observations cependant :

- Premièrement, alors que le chômage atteint des niveaux record, je constate que les lignes de crédits de la Ville, au titre de l'insertion et des CUCS, ont baissé d'un peu plus de 8 % depuis 2009 ;

- Deuxièmement, ces actions aussi importantes soient-elles, ne peuvent masquer une réalité tragique : l'incapacité du Gouvernement à enrayer la montée inexorable du chômage et même ces derniers temps, sa propension à décourager les entrepreneurs, donc ceux qui créent des emplois au fil des mois.

Sur ce deuxième point, aucune des mesures prises depuis le début du quinquennat ne s'est avérée efficace, pire elles sont souvent contreproductives.

La refiscalisation des heures supplémentaires, dont vous avez reconnu vous-même sur BFM TV, qu'elle n'était pas opportune, les emplois d'avenir, dont vous avez depuis le début critiqué l'efficacité et que vous refusez de mettre en œuvre, les contrats de génération, qui ne créeront pas d'emplois, le fameux CICE si compliqué, dont vous critiquez également le fonctionnement et dont les premiers effets positifs ne se feront pas sentir avant fin 2013, plutôt début 2014, pour ceux qui ne se seront pas découragés en route, tant le dispositif est compliqué.

Lors de notre dernier Conseil, Michel Havard disait que vous aviez le « socialisme honteux ». Je crois qu'il a parfaitement raison, car j'ai beau chercher vos interventions au Sénat sur ces différentes mesures législatives, que vous critiquez systématiquement à Lyon et je ne trouve rien !

Je vois seulement qu'elles ont toutes été adoptées par l'ensemble des Sénateurs socialistes, dont vous, Monsieur le Maire.

Je crois qu'il est temps que vous assumiez les choix politiques de la Majorité parlementaire, gouvernementale, présidentielle, à laquelle vous appartenez.

Monsieur le Sénateur-Maire, nous, le Groupe EPL, vous le disons très clairement, les Lyonnais ne sont pas dupes de tous vos beaux discours et vous tiendront responsable de la politique du Gouvernement Ayrault, qui ne contribue pas, pour l'instant, à réduire le chômage. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Madame Balas, je vous remercie de vos conseils. Comme vous l'avez vu, je dis assez franchement ce que je pense de tous les gouvernements. Mais permettez-moi de vous dire que vous étiez moins disserte, lorsque pendant dix ans, nous avons perdu environ un tiers de notre industrie !

Et donc, aujourd'hui, moi je suis de ceux qui indiquent les voies et moyens pour essayer de retrouver une industrie et je m'aperçois que petit à petit, le langage que je tiens, le langage qu'on a essayé de faire passer dans les faits à Lyon, qui ont fait que de nouvelles industries sont venues dans l'agglomération lyonnaise. Vous avez peut-être vu que l'année dernière, la France a eu moins d'implantations d'entreprises étrangères, qu'elles n'en avaient eu auparavant : ce n'était pas le fait de l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement, c'était un long trait. Dans l'agglomération lyonnaise, c'était l'année où nous avons eu le plus d'implantations étrangères.

Voilà, j'ai le même discours, vous voyez, à Paris et dans la ville. Et je dis, regardez dans l'agglomération lyonnaise, cela marche bien et donc petit à petit, j'ai bon espoir que le discours que je tiens, avec un certain nombre d'économistes d'ailleurs, et bien, il sera entendu et que de bonnes mesures vont continuer à être prises, parce que si le CICE n'était pas la mesure la plus simple, au moins c'était une mesure qui allait dans la droite ligne du rapport Gallois, qui prévoit d'investir 20 milliards d'euros, comme vous le savez, pour les entreprises.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Mme Reynaud s'est abstenue.)

(Adopté.)